

Certificat médical

[Obligatoire]

Je soussigné(e),
Docteur en médecine

demeurant

certifie avoir examiné
et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant
la pratique des activités physiques et sportives.

Fait à le

Signature : 

[Obligatoire]

Fiche sanitaire de liaison

I. Vaccinations (remplir à partir du carnet de santé, du carnet ou des certificats de vaccination de l'enfant **ou joindre les photocopies des pages correspondantes du carnet de santé**)

Antipoliomyélitique / Antidiphtérique / Antitétanique / Anticoquelucheuse

Précisez s'il s'agit :	Vaccins pratiqués	Dates
du DT polio		
du DT coq		
du Trétacoq		
d'une prise polio		

Antituberculeuse (BCG)	Antivariolique		Autres vaccins	
	Dates	Dates	vaccins pratiqués	Dates
1 ^{er} vaccin		vaccin		
revaccination		1 ^{er} rappel		

Si l'enfant n'est pas vacciné

Pourquoi ?

II. Renseignements médicaux concernant l'enfant

L'enfant a t'il déjà eu les maladies suivantes :

Rubéole <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	Angine <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	Scarlatine <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	Otites <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	Rougeole <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui
Varicelle <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	Rhumatismes <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	Coqueluche <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	Athisme <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	Oreillons <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui

III. Recommandations des parents - difficultés de santé

Actuellement l'enfant suit-il un traitement ? non oui

Si OUI, lequel ?

Si l'enfant doit suivre un traitement pendant son stage, n'oubliez pas de joindre l'ordonnance aux médicaments

[Vacances scolaires 2008
Printemps, Eté, Toussaint]

LES STAGES SPORTIFS C'EST

- 3 400 jeunes par an
- 50 activités proposées
- Un encadrement qualifié et diplômé



Bulletin d'inscription à télécharger sur
www.cg13.fr



CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
VILLA D'ESTE 2, RUE MAZENOD - 13002 MARSEILLE
www.cg13.fr



Bulletin d'inscription à télécharger
sur www.cg13.fr



Bulletin d'inscription

A remettre directement à l'association organisatrice, et/ou à la structure sociale.

[Obligatoire]

Nom : Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Garçon Fille Age :

Personnes à prévenir (en cas d'urgence) :
Mettre **obligatoirement** deux contacts

Nom :

.....
et

Nom :

.....

Autorisation parentale

[Obligatoire]

Je soussigné(e), M. ou Mme
responsable légal(e) de l'enfant
autorise mon enfant à pratiquer différentes activités pendant les
stages sportifs 8-14 ans

Fait à : le :

Signature

Pour qui ?

Les 8-14 ans bénéficiaires de l'A.R.S. [Allocation de Rentrée Scolaire] et/ou des Structures sociales *

Comment ?

En remplissant le bulletin d'inscription, l'autorisation parentale, le certificat médical et la fiche sanitaire de liaison (documents obligatoires ci-contre) et **en les remettant à la structure sociale et / ou directement à l'association organisatrice.**

A quels tarifs ?

15 € la semaine pour Marseille (activités, collation du matin, repas, goûter compris).

17 € la semaine hors Marseille (transport pour structures sociales, activités, collation du matin, repas, goûter compris).

***Attention nombre de places limité**

Contactez les associations pour connaître les périodes de stages, les dates d'inscription et les sports pratiqués

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône propose des **stages sportifs multi-activités** sur 5 jours, pendant les vacances scolaires 2008. Il prend en charge les activités, le transport, les repas et les collations à un tarif préférentiel pour les familles.



© Joëlle Marchion

Editorial

Les stages sportifs sont devenus au fil des années un dispositif nécessaire à la pratique sportive du plus grand nombre, pendant les vacances scolaires.

Grâce à l'aide du Conseil général, des jeunes de 8 à 14 ans ont la possibilité de découvrir de nouvelles disciplines.

Pratiquer le sport dès le plus jeune âge permet d'adopter un mode de vie sain et équilibré. Nous sommes aux côtés des animateurs et des éducateurs pour parvenir à maintenir dans le département des Bouches-du-Rhône, une culture sportive ouverte à tous et au plus grand nombre.

Bonnes vacances sportives à toutes et à tous.

Jean-Noël Guérini
Sénateur-Président du Conseil général des Bouches-du-Rhône

